



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	33 dont 5 pouvoirs

Date de convocation : 21 mars 2022

Date d'affichage : 21 mars 2022

SEANCE DU 29 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf du mois de mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente de Vensat.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, David DESPAX, Michel GAUME, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Vanessa ROLLET, Dominique TIXIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Guillaume LAURENT a donné pouvoir à Jean-Jacques MATHILLON

Pascale MORIN a donné pouvoir à Claude RAYNAUD

Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT

Cécile GILBERT a donné pouvoir à Bernard MANILLERE

Jean-Luc LAQUENAIRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS

Absents :

Marc CARRIAS, Loïc CHATARD, André DEMAY, Fabienne GASTON, Roland GENESTIER, Pierre LYAN.

Secrétaire de séance : Brigitte BILLEBAUD

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2022-39 : VOTE DU BUDGET ANNEXE ZAC JULLIAT EST 2022

Rapporteur : Luc CHAPUT

Monsieur le vice-président donne lecture à l'assemblée du budget annexe ZAC Julliat Est 2022.

Après examen du budget annexe, Monsieur le vice-président propose au conseil communautaire d'approuver ce budget qui s'équilibre :

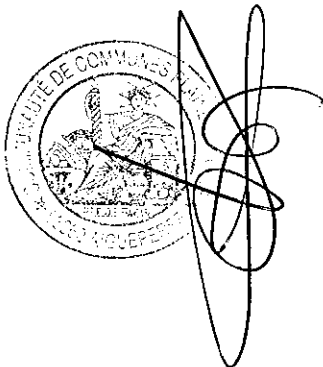
- en section de fonctionnement à 1 473 526,66 €,
- en section d'investissement à 2 682 330,32 €.

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés d'adopter le budget annexe ZAC Julliat Est 2022 tel que présenté c'est-à-dire par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement.

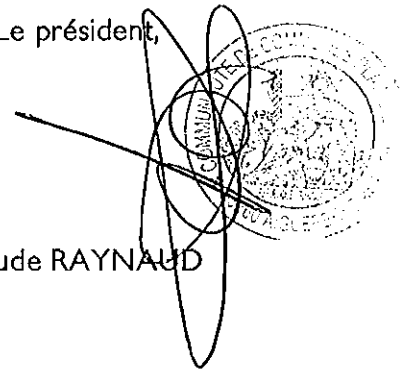
Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme

*Certifiée exécutoire*

A Aigueperse, le 05/04/2022  
Le président,



Le président,



Claude RAYNAUD